E.Leclerc

LA DÉMARCHE
BIENTRAITANCE ANIMALE
DU MOUVEMENT E.LECLERC

Novembre 2026

SOMMAIRE

01

La démarche bientraitance E.Leclerc

Organisation du Mouvement 3

Un engagement fort pour la bientraitance animale 3

Périmètre de la bientraitance animale chez E.Leclerc 4

Reporting et suivi de la performance 4

02

La bientraitance par filière chez E.Leclerc

Poule pondeuse (œufs) 5

Œuf coquille 5

Ovoproduit 5

Poulet de chair 6

Porc 8

- Une chaîne d'approvisionnement qui assure qualité, traçabilité, bientraitance animale
- À l'abattoir aussi, des engagements concrets et contrôlés
- Innover pour mieux faire

Bovin 10

Aquaculture 11

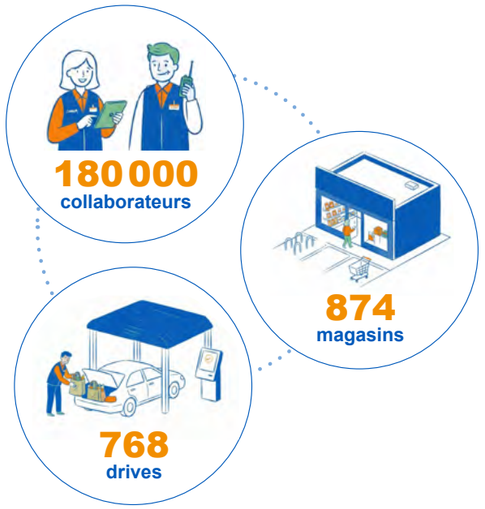
LA DÉMARCHE BIENTRAITANCE E.LECLERC

Organisation du Mouvement

Le Mouvement E.Leclerc est pleinement conscient de sa responsabilité d'acteur leader de la distribution face aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Parmi ses priorités, le respect de la bientraitance animale s'impose aujourd'hui comme un critère essentiel d'une offre de consommation répondant aux attentes des consommateurs. Elle répond à une attente profonde et légitime de leur part avec un attachement aux pratiques vertueuses et à notre transparence.

Nous savons que le combat pour une alimentation de qualité accessible à tous ne saurait se désolidariser d'une responsabilité éthique ambitieuse à l'égard du monde vivant.

Pour comprendre la portée et la mise en œuvre de ces engagements, il convient de préciser le cadre unique dans lequel ils s'appliquent. Le Mouvement E.Leclerc repose sur un modèle coopératif d'entrepreneurs indépendants, fédérant aujourd'hui 180 000 collaborateurs et un réseau de 874 magasins et 768 drives très ancrés localement.



Notre organisation se structure autour d'entités nationales qui sont chargées de développer notre MDD et référencer les marques nationales. Toutefois, la force de notre modèle coopératif d'entrepreneurs indépendants permet à chaque magasin de conserver son indépendance sur le choix de son approvisionnement.

Un engagement fort pour la bientraitance animale

Pour le Mouvement E.Leclerc, la bientraitance animale constitue un pilier essentiel d'une chaîne d'approvisionnement qui correspond aux attentes des consommateurs. Nous considérons que les animaux sont des êtres sensibles dont le bien-être doit être pris en compte à chaque étape de leur vie, de l'élevage au transport jusqu'à l'abattage. Cette conviction repose à la fois sur une exigence éthique, sur les attentes croissantes de la société, d'offrir des produits de qualité à nos consommateurs et sur la volonté de contribuer au développement de systèmes de production toujours plus durables.

Notre approche s'inscrit dans le respect des principes internationalement reconnus en matière de bientraitance animale, définis par l'Organisation mondiale de la santé animale à travers cinq libertés fondamentales. Il s'agit notamment de la préservation de la santé des animaux, la limitation des souffrances évitables, la possibilité d'exprimer les comportements propres à chaque espèce ainsi que la réduction des situations de stress et de détresse.

Parce que ces enjeux sont complexes et exigent une transformation structurelle des pratiques, le Mouvement E.Leclerc privilégie une démarche fondée sur le dialogue, la co-construction et

l'amélioration continue. Nous avons la profonde conviction que les avancées les plus significatives et les plus durables ne peuvent être obtenues qu'à travers une mobilisation collective de l'ensemble des parties prenantes des filières.

C'est pourquoi notre démarche s'appuie de manière privilégiée sur nos travaux au sein des différentes interprofessions des filières animales. Le Mouvement s'implique activement dans la définition d'engagements pour accompagner la transition des filières. Cette approche concertée nous permet de lier nos exigences de distributeur aux réalités du monde agricole, afin d'élaborer des feuilles de route qui soient à la fois ambitieuses pour la bientraitance et techniquement viables pour les éleveurs.

Périmètre de la bientraitance animale chez E.Leclerc

Notre démarche en faveur de la bientraitance animale s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et couvre aujourd'hui plusieurs filières identifiées comme particulièrement sensibles au regard des enjeux de bientraitance animale : les poules pondeuses (œufs), les poulets de chair, les porcs, les bovins ainsi que les produits issus de l'aquaculture. Cette démarche n'est pas figée : elle a vocation à évoluer dans le temps, afin d'intégrer les transformations des filières et les avancées des connaissances scientifiques et sociétales.

Notre démarche s'applique à l'ensemble des producteurs référencés par l'enseigne E.Leclerc au niveau national. Dans un souci constant de transparence, les données rapportées distinguent les produits de MDD (marque de distributeur) des produits de marques nationales. Si notre capacité d'action est naturellement plus directe sur les produits de MDD, nous accompagnons également nos fournisseurs nationaux dans une dynamique de progrès, fondée sur la définition d'objectifs partagés, le suivi d'indicateurs de performance et la mise en œuvre de plans d'amélioration continue.

Les engagements et objectifs définis pour chacune des filières concernées sont pilotés pour nos marques propres et pour les référencements nationaux de l'enseigne.

Reporting et suivi de la performance

Afin d'assurer un suivi rigoureux de ses engagements et de rendre compte de manière transparente des progrès accomplis, le Mouvement E.Leclerc renforce son dispositif de reporting annuel dédié à la bientraitance animale.

Ce reporting s'appuie sur un ensemble d'indicateurs propres à chacune des filières suivantes : les poules pondeuses (œufs), le poulet de chair, le porc, le bovin ainsi que les produits issus de l'aquaculture. Ces indicateurs couvrent les différentes dimensions de la bientraitance animale, qu'elles soient physiques ou comportementales.

Au-delà de la mesure des performances, ce dispositif constitue un véritable outil de pilotage au service de l'amélioration continue. Les résultats collectés permettent d'identifier les axes de progrès, de définir les actions correctives nécessaires et d'accompagner leur mise en œuvre dans la durée. Dans cette perspective, le Mouvement conduit également des actions de sensibilisation, d'accompagnement et de mobilisation auprès de ses équipes et de ses fournisseurs afin de favoriser une progression constante des pratiques, dans le respect des réalités économiques, techniques et sociétales propres à chaque filière.

LA BIENTRAITANCE PAR FILIÈRE CHEZ E.LECLERC

Poule pondeuse (œufs)

Œuf coquille

Le Mouvement E.Leclerc est mobilisé depuis 2018 pour tendre à un référencement national de 100 % d'œufs hors cage, toutes marques confondues tout en garantissant la pérennité de ses approvisionnements.

Soucieux d'accompagner les filières dans leur transition et dans leur capacité à répondre à la demande alimentaire française, le Mouvement E.Leclerc est conscient d'une situation de grande tension sur les approvisionnements en œufs en France. Depuis 2023, il s'est vendu 300 millions d'œufs supplémentaires chaque année, pour atteindre 7,3 milliards d'œufs achetés par les Français en 2025. Cette protéine accessible répond à la volonté du Mouvement d'accompagner les consommateurs dans l'accès à un régime varié et équilibré.

Depuis quelques années, les éleveurs partenaires sont aussi accompagnés dans la transition vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.

Précurseur de l'engagement, l'ensemble des œufs vendus sous les marques « Marque Repère » et « ECO+ » proviennent de poules élevées hors cage, une transition achevée en mars 2020 pour « Marque Repère » et en décembre 2020 pour « ECO+ ». Ainsi, depuis 2021, avec un engagement maintenu depuis, 84 % des œufs coquille de MDD sont issus de poules élevées hors cage.

Le Mouvement E.Leclerc défend également cet engagement concernant le référencement de la marque nationale : aujourd'hui sur son référencement au national, environ 84 % des volumes d'œufs commercialisés sous référencement national sont issus de poules hors cage.

100 %
des œufs de nos marques issus de poules élevées hors cage depuis 2020

84 %
d'œufs coquille **marques nationales** hors cage en 2025. **56,99 %** en 2020

Les tensions sur la production d'œufs, notamment en France, rendent difficile l'approvisionnement des magasins et imposent de recourir à des circuits d'approvisionnements complémentaires.

Ovoproduit

Dans la continuité de nos engagements sur les œufs coquille, nous avons étendu notre objectif de 100 % d'œufs issus de poules élevées hors cage à nos ovoproduits. Cet engagement porte sur nos produits de MDD contenant plus de 5 % d'œufs.

C'est aujourd'hui le cas sur nos produits commercialisés sous nos marques Marque Repère, Bio Village, Nos Régions ont du Talent et Eco + qui utilisent des œufs ingrédients qui sont à 100 % issus de poules élevées hors cage pour 98 % de nos 365 références au 28 juin 2026.

98 %
des références d'ovoproduits concernées **utilisent des œufs issus de poules élevées hors cage**

Poulet de chair

Pour accompagner la filière volaille française, les contrats MDD[1] conclus avec les fournisseurs de volaille fraîche non élaborée sont indexés sur le coût de l'aliment depuis février 2021, ce qui permet d'assurer une adéquation entre le coût de production de la volaille et la rémunération proposée aux éleveurs.

Pour permettre aux éleveurs de réaliser les investissements nécessaires, le Mouvement E.Leclerc a engagé la filière, en complément des exigences présentes dans la réglementation, sur l'optimisation des élevages standards d'ici 2028 pour son offre de produits bruts Marque Repère :

- Dès à présent garantir une densité d'élevage maximale de 35 kg/m².
- Généraliser la présence d'enrichissement (perchoirs, bottes de paille...) pour permettre l'expression du comportement naturel des animaux avec un objectif d'un enrichissement minimum pour 1 000 poulets.
- Mesurer grâce à des indicateurs de suivi de la bientraitance animale adaptés aux poulets de chair et aux enjeux associés à cette filière.

En 2022, l'enseigne E.Leclerc au travers de ses MDD a mis en place des indicateurs permettant de suivre la part de son offre MDD conforme à nos critères relatifs aux modes d'élevage :

Indicateur	Données 2024 (sur Volume 2025) Périmètre hors élaboré et hors ECO+	Données 2024 (sur Volume 2025) Périmètre hors élaboré[2]	Données 2024 (sur Volume 2025) Périmètre complet
Poulets élevés à des densités inférieures à 35 kg/m² en bâtiment	**100 %** dont 57 % des références en densité < 30 kg/m²	**54,3 %** dont 31 % des références en densité < 30 kg/m²	**50 %** dont 24 % des références en densité < 30 kg/m²
Poulets élevés dans des environnements enrichis (perchoirs)	**100 %**	**68 %**	**62 %**
Poulets élevés dans des environnements enrichis (lumière naturelle)	**100 %**	**68 %**	**62 %**
Étourdissement par atmosphère contrôlée	**67 %**	**70 %**	**57 %**
Souches à croissance lente	**57 %**	**31 %**	**24 %**
Réalisation d'audits externes sur les élevages	**96 %**	**66 %**	**60 %**

[1] Hors références sous la marque Bio Village de Marque Repère. Les indicateurs relatifs aux modes d'abattage sont en cours d'optimisation.
[2] Brut dont Eco+

Dès aujourd'hui, l'enseigne E.Leclerc au travers de ses MDD propose une offre large de produits apportant la garantie d'un accès au plein air. Déjà plus de 20 % des volumes de la viande fraîche de l'ensemble des gammes de poulet MDD commercialisées par l'enseigne (pièces entières et de découpe telles que les filets ou les cuisses) proviennent déjà d'élevages garantissant aux animaux un accès au plein air grâce aux références issues de l'Agriculture Biologique (AB), des Indications Géographiques Protégées (IGP) et du Label Rouge que propose l'enseigne sous ses marques Nos Régions Ont du Talent, Saint-Charmin et Bio Village de Marque Repère.

Par ailleurs, l'évolution des conditions d'élevage doit permettre un moindre recours à l'utilisation d'antibiotiques. D'ores et déjà, Marque Repère propose des références issues d'élevages engagés dans une démarche de réduction du recours aux traitements antibiotiques, sans compromis sur les soins nécessaires aux animaux.

Au-delà des objectifs chiffrés, l'enseigne E.Leclerc au travers de ses MDD s'engage également à :

- Accompagner la filière poulet de chair dans la transformation des bâtiments d'élevage. Le cap donné à la filière pour faire évoluer les bâtiments d'ici 2028 est partagé par l'ensemble des acteurs engagés. Les engagements principaux sont les suivants : la poursuite de la réduction des densités en élevage, la présence de lumière naturelle et d'éléments d'enrichissement permettant aux animaux d'exprimer leurs comportements naturels.
- Accompagner la filière poulet de chair dans la transition vers de nouveaux modes d'abattage. Les techniques d'abattage sont elles aussi amenées à évoluer d'ici 2028. Des investissements importants devront être faits pour modifier les méthodes actuellement employées. Ces évolutions doivent permettre l'étourdissement des animaux par atmosphère contrôlée ou d'autres techniques.
- Maintenir une offre large de produits apportant la garantie d'un accès au plein air.

Porc

Le Mouvement E.Leclerc s'appuie sur son outil agro-alimentaire Kermené pour poser des exigences en termes de bientraitance animale sur le choix des élevages. En effet, plus de 80 % des approvisionnements en porcs sur les marques propres sont issus de porcs de Kermené. Kermené s'est fixé une feuille de route ambitieuse en lien avec les organisations de producteurs partenaires (hors périmètre du Marché du porc Français), dans le but de promouvoir une filière responsable.

Une chaîne d'approvisionnement qui assure qualité, traçabilité, bientraitance animale

Les porcs sélectionnés par Kermené pour les produits de son offre MDD sont tous d'origine française. Au-delà du respect des différentes normes européennes, depuis février 2025, la totalité de ces animaux est conforme au cahier des charges Le Porc Français. Ce cahier des charges demande aux éleveurs partenaires d'offrir à leurs animaux une exposition suffisante à la lumière, un accès à l'eau fraîche en quantité et qualité nécessaires, un environnement et des matériaux adaptés à leurs besoins et leur nature d'animal fouisseur.

Des exigences qui ne sont pas optionnelles : leur non-respect peut entraîner la suspension ou l'arrêt des approvisionnements par le Mouvement E.Leclerc.

L'arrêt de la pratique de la castration est un enjeu central en termes de bientraitance porcine. À ce titre, l'enseigne E.Leclerc s'engage publiquement en faveur de l'abandon de cette pratique en arrêtant, à terme, l'approvisionnement en mâles castrés et en favorisant dès aujourd'hui l'approvisionnement en mâles entiers (ou immunocastrés).

À l'abattoir aussi, des engagements concrets et contrôlés

Un contrôle des animaux est effectué par des équipes formées à la bientraitance animale, comme le sont celles en charge des manipulations et de l'abattage. Le site dispose d'une importante équipe d'inspection sous le contrôle de plusieurs représentants des services vétérinaires dont un inspecteur des services vétérinaires de l'état présent en permanence et un référent national Protection Animale. En zone de circulation des animaux, plus de 30 caméras ont été installées pour un contrôle en continu du processus d'abattage. Au-delà des contrôles des autorités administratives et vétérinaires, Kermené s'est engagé dans un cycle d'audits mené par des organismes indépendants, (OABA, l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs ; SDBF, spécialisés dans la protection et le bien-être des animaux d'élevage). Une démarche qui permet à la fois de contrôler, mais aussi d'améliorer les engagements pris en matière de bientraitance animale.

Innover pour mieux faire

Quel élevage de porc pour demain, avec la meilleure prise en compte possible des enjeux liés aux hommes, à l'environnement et à l'animal ? De cette réflexion initiée par Kermené il y a plus de 8 ans avec la coopérative Le Gouessant et l'ONG CIWF est né Le Lab, un élevage porcin innovant, véritable outil pilote de recherche et développement. Entré en production en 2021, il teste en conditions réelles différentes pratiques visant à améliorer la bientraitance animale, parmi lesquelles les truies en liberté, l'arrêt de la castration ou encore des bâtiments ouverts, le tout associé à des outils de collecte de données – qualité de l'air, déplacements, comportements alimentaires, etc. : autant d'éléments qui permettent de mesurer plus précisément le bien-être animal et l'adaptation à grande échelle des expérimentations les plus prometteuses. Enfin, au quotidien, Kermené collabore avec 8 organisations de producteurs pour faire de la bientraitance animale une priorité.

Kermené lance en 2025 une charte « Niveau supérieur » dont l'objectif est d'engager 100 % de ses éleveurs dans la démarche. Voici le détail de la démarche du Manifeste :

Indicateur	Données 2025
Transportabilité conforme aux normes en vigueur (< 24 H pour les camions de type 2)	100 %
Transportabilité < 8 H	99 %
Transportabilité < 6 H	98 %
Transportabilité < 4 H	92 %
Transportabilité < 2 H	46 %
Réalisation d'audits externes sur les élevages	96 %

1 Sélectionner

Nos partenariats reposent sur un socle non négociable.
Parce que la bientraitance animale n'est pas une option mais un engagement collectif, notre socle de collaboration est non négociable : il engage nos éleveurs à respecter rigoureusement les normes.

3 prérequis exigés
- Label « Le Porc Français » (LPF),
- Conformité de l'accès à l'eau,
- Monitoring de la caudectomie.

Sélectivité accrue de nos partenaires :
- Les élevages approvisionnant Kermené respectent intégralement ce socle.
- Transportabilité : Arrêt de la collaboration si non-respect des règles.



2 Prouver

Nos audits de contrôle sont réalisés par un prestataire indépendant.
Parce que la confiance passe par la transparence et par des preuves concrètes, quantifiables et mesurables, nos élevages partenaires sont soumis à des audits systématiques, massifs et indépendants.

Vérification de l'application stricte de la réglementation :
- Budget annuel alloué : 400 000 €,
- Tous les porcs proviennent d'élevages audités.

Priorité à la protection animale :
Résolution sous 1 à 4 mois des non-conformités constatées, exclusion de notre réseau de tout élevage présentant des non-conformités récurrentes.

POUR UN ÉLEVAGE ÉTHIQUE ET DURABLE

Bientraitance animale
notre manifeste porc 2035

Notre objectif est de sécuriser l'avenir de notre filière amont en instaurant une relation de partenariat exigeante et transparente. En objectivant la bientraitance animale par des faits mesurables, nous garantissons la pérennité de nos approvisionnements et renforçons le pacte de confiance qui nous lie à la société civile et aux consommateurs. Ce manifeste inscrit les actions déjà menées dans le long terme et affirme notre vision à 2035.
Notre engagement décliné en 4 piliers est résolu à œuvrer en faveur :

- **d'un élevage responsable, contrôlé et innovant ;**
- **d'un avenir durable pour tous les acteurs de la filière ;**
- **de la confiance des consommateurs.**

3 Incarner

Nous nous transformons en profondeur pour incarner le modèle de demain.
Parce que l'élevage de 2035 se construit aujourd'hui, notre démarche nous engage bien au-delà des normes actuelles. Telle est la raison d'être de la Charte Niveau Supérieur à laquelle ont adhéré des éleveurs volontaires.

Un partenariat gagnant-gagnant
- Engagement de l'éleveur : adhésion à des standards ambitieux sur la bientraitance choisis parmi 12 critères (sevrage à 28 jours minimum, réduction de la densité, lumière naturelle, litière végétale, etc.) ;
- Engagement de Kermené : garantie d'enlèvement des animaux et sécurisation des volumes. À la clé pour l'éleveur : visibilité sur le long terme.



4 Innover

Nous mettons la technologie au service d'un bien-être animal.
Parce qu'il est essentiel de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats, nous mettons l'innovation au cœur de notre transformation.
Une innovation placée sous le signe de l'intelligence artificielle.

Projet TellCozy : régler et piloter l'ambiance à l'aide de technologies de pointe et de mesures objectives du confort des animaux pour l'améliorer :
- Mesure en temps réel du comportement des animaux par vidéo couplée à de l'IA et des données d'ambiance (température, CO_2, ammoniac, humidité) ;
- Cofinancement de technologies intelligentes pour accélérer le déploiement.

Structurer notre filière autour de ces 4 piliers,
c'est construire un modèle agro-industriel
contrôlé, éthique et pérenne.

Kermené

à noter

800 élevages sélectionnés en 2026.

100% des élevages qui nous approvisionnent directement par leurs organisations de producteurs sont audités au 30 juin 2026.

Déjà **2 élevages équipés** de caméras intelligentes.

Bovin

En matière laitière, 98,4 % des volumes des accords des marques nationales en lait UHT ou frais du Mouvement sont couverts par la méthode d'évaluation Boviwell (état des lieux réalisé en juillet 2026). La démarche Boviwell répond à un triple objectif : sensibiliser les éleveurs de bovins et les techniciens d'élevage au bien-être animal ; évaluer le bien-être des bovins sur une exploitation ; identifier les points d'amélioration et les bonnes pratiques à diffuser plus largement.

Aussi, au travers de son outil de transformation de viande bovine Kermené, le Mouvement s'engage pour poser des exigences. Un contrôle des animaux est effectué par des équipes formées à la bientraitance animale. Le site dispose d'une importante équipe d'inspection sous le contrôle de plusieurs représentants des services vétérinaires dont un inspecteur des services vétérinaires de l'État présent en permanence et un référent national Protection Animale. En zone de circulation des animaux, plus de 30 caméras ont été installées pour un contrôle continu. Au-delà des contrôles des autorités administratives et vétérinaires, Kermené s'est engagé dans un cycle d'audits mené par des organismes indépendants (OABA, l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs ; SDBF, spécialisés dans la protection et le bien-être des animaux d'élevage). Une démarche qui permet à la fois de contrôler, mais aussi d'améliorer les engagements pris en matière de bientraitance animale.

Par ailleurs, 100 % des bovins abattus à Kermené sont étourdis avant abattage. Kermené fournit 100 % des steaks hachés de nos marques d'enseigne, dont Eco+.

Aquaculture

Le Mouvement E.Leclerc s'appuie sur la Scapmarée, coopérative d'achat des produits de la mer du Mouvement E.Leclerc, pour proposer une offre de produits de la mer diversifiée et répondant aux attentes des clients. La Scapmarée a lancé, en juin 2021, un guide d'achat responsable qui vise à améliorer les pratiques de pêche et d'aquaculture de ces 180 fournisseurs concernés. Pour s'assurer de la faisabilité et être le plus largement partagé, ce guide a été élaboré par un groupe de travail ouvert à l'ensemble des parties prenantes concernées : mareyeurs, aquaculteurs, transporteurs, magasins, ONG. Ce travail multi-acteurs, vérifié par Bureau Veritas, constitue une démarche structurante pour la filière marée en France. Au travers de ce guide d'achat responsable, des exigences sont fixées et contrôlées au regard de la bientraitance animale des animaux d'élevage. Les critères essentiels sont surveillés et enregistrés à savoir notamment : récolte respectueuse, la densité d'élevage, la qualité de l'eau, les manipulations, etc.

Plus globalement et toutes marques confondues, l'Enseigne s'appuie sur des labels et certifications intégrant, selon les référentiels, différents critères relatifs aux bonnes pratiques d'élevage, notamment en matière de densité, de qualité de l'eau ou de gestion des traitements antibiotiques.

Aussi, pour approfondir notre démarche et mobiliser l'amont de la filière, l'Enseigne participe à un groupe de travail sectoriel dans le but de mieux prendre en compte la bientraitance animale du saumon : le Collectif CARE Salmon.

Ce collectif réunit des entreprises clés du secteur (industriels et distributeurs), qui se sont rassemblées pour améliorer collectivement la bientraitance des saumons d'élevage, notamment au travers d'une lettre ouverte à destination des producteurs de saumons.


E.Leclerc